



À l'approche des fêtes, nous avons tous à cœur de partager des moments joyeux avec ceux qui nous sont chers. Mais veillons à ce qu'ils se déroulent en toute sécurité. Cette seconde lettre C'est bon à savoir vous apporte des conseils pratiques de prévention. Je vous adresse mes meilleurs vœux de fêtes, de paix et de bonheur.

Jean Louis Cottigny

Président de Pas-de-Calais habitat

C'EST
BON À

SAVOIR

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE
DES LOCATAIRES

#2
DÉCEMBRE 2024

PRÉVENTION DES INCENDIES : LES BONS RÉFLEXES

■ Comment les éviter ?

- Ne surchargez pas les multiprises électriques. Idéalement c'est 1 prise, pour 1 appareil
- Débranchez les appareils inutilisés, ne les laissez pas en veille
- Éteignez complètement les cigarettes et ne fumez pas au lit
- Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants. Ne les laissez pas sans surveillance
- Ne laissez pas de casseroles, de poêles ou d'huile sur le feu sans surveiller la cuisson
- Éloignez les produits inflammables des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...

■ Que faire en cas d'incendie ?

Ne prenez jamais l'ascenseur.

• Si l'incendie se déclare chez vous

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication
- Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée. N'empportez rien.
- Une fois dehors, appelez les pompiers.

• Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier

- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas des portes
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient
- En cas de fumée dans la pièce, placez-vous au sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide.

• Si l'incendie est au-dessus

- Sortez par l'issue la plus proche.

■ Comment être averti à temps ?



Le DAAF (Détecteur avertisseur autonome de fumée) est un équipement obligatoire de votre logement qui garantit votre sécurité.

Ne le démontez pas !

En cas d'anomalie, contactez Logista.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) vous informe :

« Le détecteur de fumée détecte les incendies dès qu'ils se déclarent. Il émet un signal sonore suffisamment fort pour réveiller une personne endormie. En cela, il contribue à sauver des vies. L'entretien régulier de ces dispositifs est important pour garantir leur efficacité. »



C'EST UTILE
EN CAS D'URGENCE



18 POMPIERS



15 SAMU



112

APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN



Point dialogue | 03-21-62-62-62

NUMÉRO NON SURTAXÉ

www.pasdecalais-habitat.fr



LA VISITE D'ENTRETIEN ANNUELLE DE VOTRE LOGEMENT

La visite de sécurité et d'entretien, effectuée par Logista dans le cadre du contrat d'entretien de votre logement, est la garantie d'avoir un logement sûr : contrôle des circuits électriques, des appareils de chauffage, des équipements...
Ce contrôle est obligatoire : répondez présent lorsque Logista vous contacte.



DESVRES, UNE CURE DE JOUVENCE POUR LE SQUARE FLORIMONT CORNET

Les 32 appartements et les 4 maisons individuelles du square Florimont Cornet à Desvres bénéficieront d'une importante opération de réhabilitation en 2025.

Grâce à un diagnostic complet de la résidence, Pas-de-Calais habitat a défini les axes principaux sur lesquels intervenir :

- améliorer les performances énergétiques et réduire ainsi les factures de gaz des habitants
- améliorer le confort et la sécurité des logements.

Lorsque les travaux de réhabilitation seront terminés, les appartements passeront d'une étiquette **E à B**, ce qui divisera par 2 les consommations en énergie. Les maisons, quant à elles, passeront d'une étiquette **F à C**, soit 3 fois moins de charges pour le chauffage !

Pour obtenir ces bons résultats, l'enveloppe de l'immeuble bénéficiera d'une nouvelle isolation et l'étanchéité des toitures-terrasses sera refaite. Les menuiseries extérieures seront également remplacées et nous installerons également des volets roulants.

En ce qui concerne l'intérieur des appartements, Pas-de-Calais habitat rénovera les installations électriques dans les séjours, les cuisines et les chambres. Nous remplacerons les portes d'entrée des logements et nous procéderons à la rénovation des murs, des plafonds et des sols dans les salles de bains et les WC.

Un visiophone sera posé aux entrées de l'immeuble, les halls et les cages d'escalier seront entièrement remis à neuf. De plus, l'électricité des communs sera remise aux normes actuelles et nous isolerons le plafond des caves.

Le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} trimestre 2025. Pas-de-Calais habitat investit 3,58 M€ dans cette réhabilitation, soit 99 523 € par logement.



Le nouveau revêtement et l'isolation des façades changeront l'aspect extérieur de la résidence.



La couleur des maisons sera assortie pour apporter une harmonie au square Florimont Cornet.

TOUS LES ANS, JE TRANSMETS MON ASSURANCE HABITATION

Lors de la signature de votre contrat de location, vous nous avez remis votre attestation d'assurance.

Vous devez chaque année nous adresser la nouvelle attestation envoyée par votre compagnie d'assurance.

Pensez-y : le défaut d'assurance habitation peut entraîner la résiliation de votre bail.

